

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION QUI SE TIENDRA LE MERCREDI
30 AOÛT 2023 À 19 H À LA SALLE MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CENTRE
DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4^E RUE À CHIBOUGAMAU**

ORDRE DU JOUR

		Légende ¹		
1.	Vérification du quorum et ouverture de la séance;	D		
2.	Visioconférence ou séance virtuelle par TEAMS;	D		
3.	Assermentation des nouveaux administrateurs;			I
4.	Adoption de l'ordre du jour;	D		
5.	Période de questions;			I
6.	Déclaration d'engagement des nouveaux administrateurs – dépôt;			I
7.	Déclaration d'intérêts des nouveaux administrateurs – dépôt;			I
8.	Règles pour l'élection à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration – adoption;	D		
9.	Élection à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration;	D		
10.	Mot de la présidence du conseil d'administration;			I
11.	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 juin 2023;	D		
12.	Régime d'emprunts par marge de crédit – adoption;	D		
13.	Règlement numéro 56-2011 relatif à la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves et leurs parents – abrogation;	D		
14.	Rapport du comité de vérification;			I
15.	Adoption du budget de fonctionnement et d'investissement 2023-2024;	D		
16.	Fin de mandat d'un administrateur – poste 8;	D		
17.	Rapport de la direction générale;			I
18.	Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027;			I
19.	Prévisions de la clientèle scolaire 2023-2024;			I
20.	Correspondance;			I
21.	Comité de parents;			I
22.	Divers :			
	22.1 Désignation d'un membre de la communauté au conseil d'administration – Poste 12;	D		
	22.2			
23.	Période de questions;			I
24.	Levée de la séance.	D		

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



Lyne Grenier

¹ D – Décision / O – Orientation / I – Information